

Prospérité économique ou récession?

Claude Morin

Volume 14, numéro 1, janvier 1959

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/1022341ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/1022341ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Département des relations industrielles de l'Université Laval

ISSN

0034-379X (imprimé)

1703-8138 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer ce document

Morin, C. (1959). Prospérité économique ou récession? *Relations industrielles / Industrial Relations*, 14(1), 85–88. <https://doi.org/10.7202/1022341ar>

Résumé de l'article

Le niveau élevé de chômage et la lenteur de la reprise des affaires laissent croire que certains facteurs négatifs ont plus de portée qu'on osait le croire au début de la présente récession!

The creation of such a program would be a definite sign of developing responsibility. Such a program, it seems to me, would harmonize the public interest with the interests of both business and labor; for it would tend to produce constructive solutions from which every American will benefit.

I believe that the heritage of Sidney Hillman is still very much alive. If my belief is correct, there is certainly in existence in both management and labor the vision and imagination capable of developing a program built upon the solid premise that what is good for America is good for those who own and manage and for those who belong to our free trade unions.

Sidney Hillman Address by Arthur J. Goldberg, Special Counsel, AFL-CIO, University of Wisconsin, November 1958.

Prosperité économique ou récession?

CLAUDE MOREN

Le niveau élevé de chômage et la lenteur de la reprise des affaires laissent croire que certains facteurs négatifs ont plus de portée qu'on osait le croire au début de la présente récession!

Le public canadien se trouve de plus en plus perplexé devant les prévisions des experts relatives aux tendances actuelles de notre économie. En effet, il ne peut s'empêcher d'y découvrir ce qui lui semble être des contradictions flagrantes.

Ce public, au cours des années 1955-57, a été conditionné à croire que le Canada était, pour l'avenir immédiat, voué à une prospérité jamais atteinte auparavant. On se souvient à ce propos des articles, parfois naïvement lyriques, des journaux et des magazines sur ce qu'on appelait le brillant futur d'un pays en plein progrès. C'était aussi l'époque des conclusions encourageantes de la Commission Royale Gordon sur les perspectives économiques du Canada.

Puis, soudain, presque sans transition, du moins pour les personnes non-initiées aux subtilités de la prévision économique, le Canada entra l'an dernier dans sa récession la plus sérieuse depuis la guerre. Elle se manifeste le plus ouvertement par le nombre sans précédent de chômage que connaît le pays à la fin de l'hiver dernier. Après cette douche froide, l'espoir renaît car, à ce moment, l'opinion des experts suggère au public qu'il s'agit là d'une récession temporaire et que tout est maintenant en place pour en éviter la répétition. La pé-

riode électorale permet aux citoyens de se familiariser avec les instruments de la politique fiscale et monétaire. En d'autres termes, ils se rendent compte que le gouvernement possède tout un arsenal qu'il peut facilement, selon eux, mettre en oeuvre afin de faire face à d'autres périodes de chômage.

Avec la fin du printemps, le chômage s'estompe. La production industrielle semble vouloir augmenter les profits commencent à s'accroître et le revenu national s'établit à un niveau supérieur à celui de 1957. Il n'en faut pas plus pour justifier un optimisme général que l'on nourrissait depuis quelque temps.

Arrive la fin de l'été 1958. A ce moment les experts étudient, avec un certain détachement, les perspectives de l'emploi pour l'hiver qui vient. On s'accorde généralement à penser que le chômage sera encore élevé, mais, sauf exception, on ne mentionne pas le retour de la vague de sous-emploi qui balayait le pays l'hiver dernier.

Cependant, voilà que maintenant, au début de décembre, on est à peu près assuré que le niveau du chômage pour l'hiver prochain atteindra un palier sans précédent. Certaines publications économiques ou financières parlent même de 800,000 à 1,000,000 chômeurs. Cette appréhension semble confirmée par les dernières statistiques qui nous apprennent que le nombre de sans-travail dépasse présentement celui de la même période l'an dernier.

On comprend, dans les circonstances, que le public ne sache plus trop quoi penser. Plusieurs des prévisions dont il a été mis au courant prennent, pour lui, l'allure de contradictions parfois paradoxales. Entre autres choses on lui dit, d'une part, avec preuves à l'appui, que la récession est sur le point de disparaître; d'autre part, il constate, surtout lorsqu'il est lui-même touché, que le chômage semble devenir plus élevé que jamais.

x x x

Afin d'expliquer ce paradoxe, il semble nécessaire d'établir une distinction entre la tendance générale de l'économie canadienne et son comportement particulier en 1957-58. Chose certaine, la tendance globale est à la hausse et au progrès. Les travaux de la Commission Gordon l'ont démontré et les autres indices le confirment. La tendance particulière, elle, pose plus de problèmes d'interprétation.

Lorsqu'ils étudient la conjoncture ou qu'ils font de la prévision, les économistes doivent baser leur opinion sur un ensemble d'indices dont l'allure est significative. Il y a trois groupes d'indices: ceux qui précèdent les phénomènes économiques, ceux qui les accompagnent et ceux qui les suivent. Actuellement, il ne peut être question que des

deux premiers. Or, la plupart de ceux-ci indiquent une reprise évidente: le revenu national croît, les profits des corporations augmentent, le commerce des titres financiers est meilleur, le transport est à la hausse, etc... Les économistes sont donc tout à fait fondés de prévoir la disparition de la récession que nous venons de connaître. Mais il y a une différence entre prévoir la fin de la récession et dire combien de temps la reprise prendra. En 1958, il semble qu'on a généralement cru, au printemps et au cours de l'été que la prospérité reviendrait plus rapidement qu'elle ne le fait maintenant. C'est là partiellement la cause de l'optimisme que le public a perçu.

A la fin de l'été et au début de l'automne, les indices utilisés par les économistes se sont précisés, entre autres celui du niveau de l'emploi et celui de nos échanges avec l'étranger. Simultanément, on a davantage saisi les effets sur l'investissement ou mieux, sur les intérêts des placements, de la crainte de l'inflation. On arrive donc à la situation suivante: alors que l'inflation, détruisant partiellement les revenus des investissements, diminue le dynamisme de certains financiers et par voie de conséquence l'emploi de nouveaux travailleurs, le Canada continue toujours de dépendre d'un commerce international dont l'ampleur est basée sur l'état de la demande dans le reste du monde, demande qu'il ne peut influencer. On doit se souvenir aussi que beaucoup des chômeurs de cette année étaient sans travail l'hiver dernier et ont déjà épuisé leur droit à des prestations, ce qui diminuera leur demande de biens et de produits. De plus, même si l'industrie de l'habitation s'est sensiblement améliorée au cours de l'année, il est fort possible qu'elle décroisse assez cet hiver pour provoquer le chômage d'un fort groupe de travailleurs. On sait, aussi, que les déficits budgétaires actuels sont un potentiel inflationnaire. Si on les diminuait pour freiner la hausse des prix, on restreindrait également le pouvoir d'achat effectif que provoque dans le public les fonds provenant des dépenses gouvernementales de toutes sortes. Enfin, le volume des ventes au détail, qui s'était accru au cours du printemps, a par la suite diminué en deça du niveau de l'an dernier. On pensait que sa hausse serait beaucoup plus considérable et qu'elle entraînerait des commandes génératrices d'emploi; il y a probablement là une réaction de prudence de la part des consommateurs dont le pouvoir d'achat a été affaibli l'hiver dernier et qui prévoyaient la venue possible d'une autre période difficile.

Notre économie est donc actuellement sous le coup de deux tendances agissant en sens inverse. La première, nous le savons, permet de croire au retour prochain de la prospérité. La seconde, par contre, ralentit cette progression, sans toutefois parvenir à l'arrêter. C'est donc dire que comme les facteurs négatifs ont plus de portée que l'on ne prévoyait, nous sortirons moins vite de la récession que le public n'avait été porté à le croire. Le niveau élevé du chômage au printemps

prochain traduira de façon tangible et pénible pour beaucoup d'entre nous l'effet cumulatif des tendances adverses signalées plus haut.

x x x

Il faut bien reconnaître que l'évolution économique du Canada depuis la fin de la guerre fournit au citoyen qui s'y intéresse, plusieurs sujets de réflexion. Il constate que cette évolution se fait de façon saccadée et que des périodes de prospérité sont suivies ou précédées par des baisses de l'activité économique plus ou moins prononcées.

Le rôle de la politique fiscale et monétaire du gouvernement est justement de suppléer à ces déficiences de notre système d'entreprise privée et d'assurer une stabilité plus grande. C'est pourquoi le gouvernement contrôle le niveau de la monnaie, fait parfois varier les impôts ou se lance dans des entreprises de travaux publics. A date, ces méthodes ont eu quelques succès au cours des années passées; si elles n'avaient pas été mises en pratique, il est certain que les récessions auraient été plus aiguës.

Toutefois, en face de ce qui se prépare pour l'hiver dans le domaine de l'emploi, l'économiste lui-même se prend à douter de l'efficacité des méthodes traditionnelles de la politique économique, ou du moins, de la façon dont on les utilise. Pour lutter contre un chômage de cette taille devra-t-il en découvrir de nouvelles ou appliquer autrement celles qu'il possède? On peut même se demander si l'action gouvernementale sur le secteur privé de l'économie ne doit pas être encore plus grande.

(Causerie présentée à Radio-Canada, le 3 décembre 1958.)

XIV Congrès des Relations industrielles de Laval

Bénéfices sociaux et initiative privée

Cette année le 14e Congrès des Relations industrielles, organisé par le Département des relations industrielles de la Faculté des sciences sociales, aura lieu au Château Frontenac, les 20 et 21 avril 1959.

Les participants étudieront le problème des bénéfices marginaux et leurs implications pour l'entreprise, les travailleurs et l'économie générale.

Tous sont cordialement invités à s'inscrire.